



Dedommagement pour immobilisation de voiture

Par **zzkele**, le **24/12/2009** à **12:18**

Bonjour,

j'aimerais savoir si je peux faire une demande de dedommagement et a qui dois je la faire?Un garage ayant réparé ma voiture a été tenu responsable car une des piece qu'ils m'ont changé a cassé.Depuis 3 mois ma voiture est immobilisée dans un autre garage en attente de prise en charge par l'assureur du premier garage ayant monté la piece qui a cassé (courroie de distribution).

est ce que je peux faire une demande de dedommagement pour l'immobilisation de ma voiture?Comment dois je m'y prendre?Est ce que je fais cette demande au garage responsable ou a l'assurance de ce dernier?

Merci